



Section Nantes Eraudière

Prime d'Equipe 2018 : on est loin du compte !

Mardi 19 février 2019 le syndicat a effectué une « visite de service » : bien des collègues étaient écoeurés des sommes annoncées par la direction pour la « prime d'équipe 2018 » : 100€ et quelques pour certains, 200€ et quelques pour d'autres (bruts, et sans compter les retenues pour temps partiel, arrêt maladie...) alors que la somme normale est d'au moins 350€, et que bien des équipes dans d'autres centres courriers ont 450€.

- ❖ Déjà avec la prime obtenue grâce à la mobilisation des Gilets Jaunes : en moyenne de 532€ d'après l'association nationale des DRH, elle n'a été que de 300€ voire 200€ pour les plus bas salaires à La Poste. Ce qu'il nous faut ce ne sont pas des primes données - ou pas- « au bon vouloir » des directeurs, mais de véritables augmentations de salaires. Aucun salaire ne devrait être en dessous de 1800€ bruts. Cela étant dit, les arguments avancés pour ne pas donner les 450€ de Prime d'Equipe à tous les agents de Nantes Eraudière sont des blagues.
- ❖ La direction tente de justifier les montants minables en disant « vous n'avez pas atteint les objectifs ». Et la direction ? Elle a respecté ses engagements ? Un exemple parmi d'autres : les facteurs faisant du Tri colis ne devraient pas faire tant de TG2. Ils en font pourtant, sinon les restes s'accumuleraient. La direction se félicite d'absence de restes. Elle se félicite aussi du chiffre d'affaires. Et on ne toucherait pas les 450€ ?
- ❖ Oui tous les agents d'Eraudière, quels que soient les services, devraient toucher les 450€.

Prime rouleurs : Des petits oublis ?

Un certain nombre de facteurs rouleurs en CDD n'ont pas touché pendant un certain nombre de mois la prime de polyvalence (qui est désormais renommée « prime de remplacement ») de 7€ bruts attribués aux « facteurs polyvalents » (nouveau nom des facteurs rouleurs). C'est le point 4.2.3, page 24, de l'accord signé le 7 février 2017.

- ❖ La direction doit revoir sa copie : vérifier les fiches de paye de tous les CDD, et payer à tous nos collègues facteurs en CDD les 7€ par jour.

Pour défendre nos intérêts, unis on est plus forts – Rejoignez le syndicat !